

Charenton

magazine

N° 122 - Mars 2007



Le Printemps des poètes
du 7 au 18 mars 2007



Guide des
SEJOURS
Été 2007

Vacances d'été
Il est temps de s'inscrire !



Dimanche 25 mars
La fête des Comités
de Jumelage



DOSSIER

Propreté : Tous responsables !

p.3/10 **Actualités**



Evènement : la Fête de l'Internet
Jeunesse : le CMJ perpétue le devoir de mémoire
 Les jeunes conseillers municipaux à l'Assemblée nationale / Des jeunes lycéens s'engagent en faveur du Darfour
 Inscriptions aux vacances d'été
Arrêt sur images : concert des jeunes talents - Concert Cantiga!

p.11/13 **Démocratie locale**

Courrier des lecteurs / Réunion de quartier du Centre

p.14/15 **Vie Economique**

Entreprendre : François Chaussures fête ses 20 ans ! - Bienvenue aux nouveaux commerçants

p.16/21 **Dossier**

Propreté : Tous responsables !

p.22/23 **Vie associative**

Les associations en action : la fête des Comités de jumelage
 L'Association des Familles de Charenton a fêté ses 60 ans !

p.24/26 **Culture**

Manifestations culturelles : "Un Auteur dans la cité" - 9^e Printemps des poètes
 Exposition Jongkind - Carnet de voyage en Italie

p.27/29 **Sports**

La vie des clubs : le cercle d'escrime Henri IV
 Retour en images sur le match de basket Charenton/Tahiti - Les Foulées Charentonnaises

p.30 **Tribune libre**

Expression des groupes politiques

p.31 **Bloc-notes**

Informations pratiques

AGENDA

15 mars à 19 h • Foyer-bar du T2R
 Apéritif chocolat-thé

17 mars à 20 h30 • Eglise Saint-Pierre
 Concert Rétina France

Du 19 au 24 mars
 La Fête de l'Internet

Du 20 au 31 mars
 5^e Festival Musiques de Notre Temps

Jeudi 22 mars à 19 h30 • Hôtel de Ville
 Conseil municipal

Dimanche 25 mars à 14 h30 • Théâtre des 2 Rives
 La Fête des Comités de jumelage

Retrouvez toutes les manifestations culturelles de la Communauté de communes dans "Sortir"



INFORMATION AUX LECTEURS DU CHARENTON MAGAZINE

Les 10 et 17 juin 2007 auront lieu les élections législatives. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la loi en matière électorale, le Charenton Magazine ne comporte plus l'éditorial du Maire qui est également Député suppléant dans la circonscription du Val-de-Marne (Charenton-le-Pont/Maisons-Alfort/Saint-Maurice) jusqu'aux prochaines élections législatives.

Nous tenons à nous excuser auprès des Charentonnais qui pourraient s'étonner de cette absence uniquement due au respect de la législation en vigueur. La rédaction du Charenton Magazine continue bien évidemment d'informer ses lecteurs au fil des mois dans chaque numéro du journal municipal de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

La rédaction

Réunion du quartier de Bercy Mardi 3 avril à 19h30 à la Verrière



La Municipalité poursuit ses rencontres avec les Charentonnais, dans les quartiers. C'est l'occasion pour les riverains de venir débattre avec leurs élus des sujets qui les concernent, dans leurs quartiers. Elles permettent également au Maire d'apporter des réponses concrètes, d'informer des projets de la ville, de recueillir les points de vue et les propositions des habitants.



Les projets du quartier de Bercy, la Maison pour les jeunes, le stationnement, la circulation, les animations de quartier et bien d'autres sujets... seront largement évoqués lors de cette réunion de quartier. Alors, ne ratez pas ce dialogue de proximité ! **Venez débattre avec vos élus, mardi 3 avril à 19h30 à la Verrière de Bercy, place Henri d'Astier.**

Fête de l'Internet, du 19 au 24 mars

Participez au jeu-concours sur le www.charenton.fr



Pour la 3^e année consécutive, Charenton renouvelle sa participation à la Fête de l'Internet qui célèbre cette année ses 10 ans d'existence. A cette occasion, la ville diversifie son action et propose aux Charentonnais quatre thèmes.

Du 19 au 24 mars, les Charentonnais vont vivre au rythme d'Internet. Après le succès confirmé du Forum citoyen permettant à chacun d'interroger les élus sur différents thèmes, Charenton a décidé d'aller plus loin, jouant la

carte de la diversité tant au niveau des actions que des participants, avec quatre initiatives.



■ **Nouveauté : un jeu-concours sur le www.charenton.fr**

La Ville innove cette année en organisant un jeu-concours en ligne sur son site Internet www.charenton.fr. Tous les internautes peuvent participer, qu'ils soient Charentonnais ou non. Le jeu-concours comprend 11 questions portant sur la vie économique, sociale et culturelle de la commune. Soyez attentifs : si vous lisez régulièrement le Charenton Magazine ou si vous consultez le site Internet de la ville, vous pourrez y trouver les bonnes réponses !

Un tirage au sort déterminera les gagnants parmi les bonnes réponses enregistrées. De nombreux lots sont à gagner !

■ **Le Forum citoyen**

Occasion d'échanges interactifs entre les Charentonnais et leurs élus, le Forum citoyen rencontre toujours un vif succès. Que les Charentonnais qui n'ont pas Internet se rassurent, cette année, ils pourront poser leurs questions à la bibliothèque d'Espinassous, où trois nouveaux postes informatiques seront installés pour la Fête de l'Internet du 19 au 24 mars.

Un responsable multimédia pilotera les internautes novices. Participez au Forum citoyen, vos élus sont prêts à répondre à toutes vos questions. Alors, rendez-vous sur la toile !

■ **Internet expliqué aux seniors par le Conseil Municipal des Jeunes**

Mercredi 21 mars de 14h à 17h, les seniors auront aussi leur atelier au Centre Alexandre Portier. L'idée : faire découvrir aux retraités, à travers le témoignage de plusieurs jeunes conseillers municipaux, l'histoire d'Internet et l'attraction de la jeune génération pour le web. Une initiative originale qui permettra certainement aux seniors de mieux comprendre l'intérêt d'Internet dans la vie quotidienne : réservation de billets de train, de places de cinéma, etc...

■ **La webconférence franco-italienne entre collégiens**

Mardi 20 mars de 8h30 à 9h30 au collège La Cerisaie, la classe d'italien va avoir une heure de cours très particulière. En effet, en prélude à la venue des Italiens de Borgo Val di Taro en mai prochain, le collège La Cerisaie va disposer de webcams et de micro-casques, pour permettre aux jeunes Charentonnais de converser en italien avec leurs correspondants, à partir de six postes installés dans la salle informatique. Charenton est jumelée avec Borgo Val di Taro depuis 17 ans déjà, et cette année, la Fête de l'Internet renforce les liens étroits qu'entretiennent nos deux villes. De plus, elle permet aux collégiens d'améliorer leur compréhension de la langue italienne via les nouvelles technologies !

Liste des lots

- 1^{er} prix : disque dur externe Western Digital 60 go 2"1/2
- Du 2^e au 7^e prix : bons d'achats FNAC d'une valeur de 40 €
- 8^e prix : enceintes – Kit HP x 210
- 9^e et 10^e prix : webcam – Quickcam connect
- 11^e et 12^e prix : clavier + souris kit sans fil Logitech ex-110
- Du 13^e au 26^e prix : 2 places au T2R ou au TVO avec au choix des invitations pour les spectacles "Bharata Bach", "Caligula", "Lettres à un jeune poète", "Bis Repetita"
- 27^e prix : manette de jeu
- Du 28^e au 32^e prix : clé Usb Kingston 1Go
- Du 33^e au 44^e prix : livre "Internet sans stress". Editions Eléis
- Du 45^e au 50^e prix : livre "Des sports et des hommes". Editions Citédis
- Du 51^e au 55^e prix : livre "Secrets d'oiseaux". Editions Citédis
- Du 56^e au 67^e prix : un mug et sa cuillère
- Du 68^e au 70^e prix : 10 entrées à la piscine municipale
- Du 71^e au 80^e prix : pochette cordon pour mobile

La Ville remercie les commerçants de Charenton : la Galerie Actée, CX Informatique ainsi que les Théâtres de la Communauté de communes pour leurs dons.

Fête de l'Internet du 19 au 24 mars sur le www.charenton.fr

● **L'Internet expliqué aux seniors par le CMJ : inscription au 2, rue de l'Archevêché à partir de 9h Salle du rez-de-jardin ou par téléphone au 01 45 18 36 34 et au 01 45 18 36 37**

● **Bibliothèque d'Espinassous 36, quai des Carrières. Tél. 01 46 76 69 00**

● **Questionnaire du jeu-concours disponible sur le www.charenton.fr**

Le règlement est disponible sur le site de la ville et chez Maître Martin, Huissier de Justice à Charenton



Souviens-toi ... de la Déportation

A l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, les jeunes Charentonnais ont perpétué le devoir de mémoire et rendu un hommage plein d'émotion à Albert Bigielman, ancien déporté.

Le 26 janvier dernier, à l'Espace Toffoli, a eu lieu la projection d'un court-métrage réalisé par des collégiens charentonnais, intitulé "Souviens-toi", mettant en scène les conditions de déportation des juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Près de 200 jeunes étaient présents, dont 150 élèves de 3^{ème} du collège La Cerisaie et 40 collégiens de Notre-Dame des Missions. Ce court-métrage, réalisé par les ateliers théâtre de l'Aliaj, animés par Sylvie Leriche, constitue un hommage aux victimes de la Shoah où des milliers d'hommes, femmes et enfants ont péri durant la déportation. Un sujet poignant pour ne pas oublier ce terrible passage de notre Histoire.

■ Un témoignage captivant

Cette projection organisée par la Commission culture du Conseil Municipal des Jeunes, a été suivie d'un débat entre les élèves et Albert Bigielman, Charentonnais, ancien déporté et auteur de "J'ai eu 12 ans à Bergen-Belsen". Répondant aux questions des nombreux jeunes présents, Albert Bigielman a raconté les dures épreuves auxquelles il a été confronté en déportation, avec sa mère. Au cours de cet échange, il a répondu aux nombreuses questions posées par les jeunes collégiens attentifs, qui étaient abasourdis par le témoignage qu'il leur livrait. "Je voyais défiler des tas de cadavres devant moi et je savais qu'à tout moment, je pouvais en faire partie", a-t-il répondu à une jeune fille qui resta sans voix...

Ce fut une belle rencontre entre tous ces jeunes curieux de savoir et de comprendre et cet ancien déporté qui a eu à cœur de transmettre ses émotions et son vécu, pour ne pas oublier et pour éviter que de telles horreurs ne se reproduisent.



Des jeunes Charentonnais à l'Assemblée nationale



En novembre dernier, les élèves délégués des classes de 6^{ème} du collège La Cerisaie ont visité l'Assemblée nationale.

A l'invitation du Député-Maire de Maisons-Alfort, et à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, cette visite du Palais-Bourbon était une occasion de travaux pratiques pour les jeunes élus.

Dans le cadre de leur scolarité, ils ont pu observer le fonctionnement des institutions et le travail des Députés. Une première pour la plupart d'entre eux qui s'est révélée très instructive et enrichissante.

Ont également profité de la visite, quelques jeunes Maliens reçus au LEP Jean Jaurès, dans le cadre d'un partenariat avec l'Aliaj et le club Unesco Terre bleue.

Invités privilégiés, ils ont pu accéder aux différentes salles du bâtiment et en particulier à l'hémicycle. "C'est la salle que j'ai préférée", nous confie Elton, 13 ans, jeune conseiller municipal depuis 1 an et demi. "Car c'est là que sont prises les décisions les plus importantes pour la vie des Français", ajoute-t-il.

Une telle visite est de nature à sensibiliser les jeunes au fonctionnement de cette institution de la République. "Pour moi, c'est un monument, c'est surtout un lieu stratégique. Tout se passe là-bas", précise Elton, car tout se dessine à cet endroit. A l'approche d'échéances nationales importantes, ces initiatives sont intéressantes pour mieux faire comprendre aux jeunes le rôle des institutions et des élus. Une belle façon de susciter des vocations pour l'engagement public ! ■

Voyage à Rome pour les collégiens

Les élèves de 3^{ème} du collège La Cerisaie ont visité la Rome antique (le Colisée, le Forum, etc...), mais aussi la fontaine de Trévise, la place Navone, la basilique Saint Pierre. Un bel aboutissement après 3 années de latin.



EN BREF

◆ RÉUNION DES PARENTS DE 5^{ÈME}

Le mardi 27 mars à 18h, les parents sont conviés à une réunion d'information au collège La Cerisaie, pour le choix des options en 4^{ème} : langue vivante 2 et options européennes.

◆ SÉANCES CINÉMA AVEC LE CMJ

La Commission Culture du Conseil Municipal des Jeunes poursuit ses projections de films au Club Aliaj, deux mercredis par mois à 17h15. Les prochaines séances sont les suivantes :

Mercredi 21 mars
L'Avare

Mercredi 4 avril

Cyrano de Bergerac
Club Aliaj - 36, quai des Carrières
A côté de la bibliothèque
d'Espinassous

Renseignements : 01 45 18 32 65

◆ RENCONTRES HANDISPORT Du 2 au 5 avril

au gymnase Henri Guérin

La Commission sport du Conseil Municipal des Jeunes renouvelle les rencontres Handisport initiées pour la première fois en 2006. Il s'agit de rencontres sportives entre personnes valides et invalides, pour avoir un autre regard sur le handicap et apprendre à "mieux vivre ensemble".

Renseignements :

Aliaj au 01 45 18 32 65



EN BREF

▶ SÉJOURS DE PRINTEMPS,

Il reste encore des places !

Quelques places sont encore disponibles pour le séjour de Méry-sur-Seine du 15 au 21 avril 2007. Au programme : équitation, ping-pong, tir à l'arc, vélo...

Inscriptions auprès du Service Enfance jusqu'au 20 mars 2007.

16, rue de Sully

Tél. 01 46 76 47 75 ou 85

Du lundi au vendredi de 8h30

à 12h et de 13h15 à 17h15

Fermeture le mardi après-midi



Vacances d'été :
Il est temps de s'inscrire !

Cette année encore, les jeunes Charentonnais vont avoir l'embarras du choix pour leurs prochaines vacances d'été. Le guide 2007 des séjours d'été propose diverses activités.



Que privilégier parmi toutes les destinations proposées par la ville pour les 4-12 ans et par l'Aliaj pour les 11-17 ans ?

■ Un été actif

Pour les plus jeunes, le choix sera difficile entre les séjours campagne, mer, sports et aventures : équitation, baignades, activités nautiques, découverte des animaux, initiation au camping...

Pour les ados, la détente et le sport pourront être combinés avec des expériences culturelles toujours enrichissantes : Festival d'Avignon, séjours en Corse, dans les Landes, l'Hérault ou échanges culturels dans le grand sud tunisien... Enfin, pour ceux qui ne partent pas, les centres de loisirs restent ouverts, tout comme l'Aliaj, pour proposer sorties et activités variées.

Inscriptions
du lundi 26 mars au 6 avril 2007.

Retrouvez tous les détails des séjours et les conditions d'inscription dans le Guide des séjours d'été 2007 et sur le www.charenton.fr

Service Enfance

16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 47 75 ou 80 ou 85. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

Fermeture le mardi après-midi

Aliaj

Ile Martinet. Tél. 01 45 18 32 64
Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h.



Concert des Jeunes talents du Conservatoire
une prestation sans fausse note

Pour la première fois, les Théâtres de Charenton - Saint Maurice inscrivaient le concert des Jeunes Talents du Conservatoire municipal de musique André Navarra dans la programmation officielle. Encore une fois le Théâtre des 2 Rives a fait salle comble le 2 février dernier.



Les jeunes talents du Conservatoire ont enchanté les Charentonnais avec des œuvres de différents compositeurs et de styles variés. Un public nombreux, venu souvent en famille et entre amis, a applaudi les diverses prestations de ces jeunes artistes qui témoignent de l'extraordinaire travail accompli par Noëlle Morel, Directrice du Conservatoire municipal de Musique André Navarra et son équipe pédagogique. Un rendez-vous annuel musical d'une grande qualité, révélateur de la vitalité et du professionnalisme de l'enseignement du Conservatoire !



- 1 - Orchestre à vents et orchestre à cordes
- 2 - Le jeune violoniste Jin-Gun KIM
- 3 - Les élèves du cours de chant lyrique
- 4 - La classe de guitare électrique
- 5 - Noëlle Morel, directrice du Conservatoire et son équipe pédagogique



Concert Cantiga !

Toute la musique du monde...
en prélude à la 5^e édition du
Festival Musiques de Notre Temps.

Le 26 janvier, à l'Espace Art et Liberté, l'association Musiques de Notre Temps a organisé un concert d'artistes de musique judéo-arabo-andalouse. Un trio de musiciens professionnels, Ludovic Montet, Céline Ferru et Linda Idri, a interprété

diverses œuvres de compositeurs, mais aussi quelques improvisations, accompagnés par 50 élèves du Conservatoire municipal de Musique André Navarra. Un excellent moyen de découvrir une musique qui utilise de nombreux instruments traditionnels du Moyen-Orient, mais qui se révèle néanmoins en perpétuelle évolution.

Les élèves de la classe de Luth du Conservatoire.



Du 20 au 31 mars 5^e Festival Musiques de Notre Temps

Cette année le Festival est soutenu par la Communauté de Communes de Charenton le Pont - Saint Maurice et propose des concerts en co-production avec les Théâtres.

Le thème du Festival met en lumière, autour de trois femmes de "notre temps", chanteuses, comédiennes, personnalités exceptionnelles. Retrouvez le programme complet du Festival Musiques de Notre Temps dans l'agenda culturel "Sortir" et sur le www.charenton.fr



Nous vous rappelons que seuls les courriers comportant les coordonnées de leurs auteurs sont pris en compte et publiés. Il ne nous est pas possible de répondre à des interlocuteurs anonymes, même s'ils émettent des suggestions pertinentes.

Le projet Orbival

Monsieur le Maire,

La ville est historiquement coupée par les voies SNCF où passent tous les trains mais également le RER. Pourquoi Charenton ne pourrait-elle pas bénéficier d'un arrêt de ce RER ? Que pensez-vous du projet Orbival défendu par plusieurs communes du Val-de-Marne ?

Courriel de M. Alexandre F.

desserte facile avec Austerlitz.

Nous restons cependant déterminés à obtenir un arrêt RER : la construction du nouveau lycée à Charenton et l'arrivée à terme de nouveaux habitants et de bureaux dans le quartier de Bercy rendent de plus en plus nécessaire de disposer d'une gare RER même si notre commune est bien desservie par le métro et les bus.

S'agissant du projet Orbival, sorte de métro circulaire, l'idéal serait un réseau passant par Charenton, irriguant ainsi des zones denses et d'un coût moindre du fait d'une circonférence moins importante que celle de l'Orbival souhaité par d'autres élus val-de-marnais. Mais ce projet Orbival répond également à la même vision stratégique : relier les banlieues ensemble et leur permettre de relier ensemble les lignes de métro qui convergent sur Paris.

Monsieur,

On ne peut que partager totalement votre souhait de création d'un arrêt de RER D à Charenton car nous en subissons les nuisances sans en avoir aucun avantage.

Cette hypothèse, que nous avons déjà et, à plusieurs reprises, "soufflée" à la SNCF semble pour l'instant exclue du fait de la saturation des 7 voies vives en tranchée : la SNCF soulève la difficulté qu'induirait la création d'une gare près de Bercy du fait de la présence des installations de réparation et de lavage des TGV. La SNCF cherche également à développer à nouveau sa branche fret, gèle toute décision suite au succès des TGV, aux interconnexions Rhin-Rhône et veut conserver une

Le stationnement des 2 roues

Monsieur le Maire,

J'apprécie le nouveau mode de stationnement dans notre ville. Mais, car il y a un "mais", pourquoi les grosses motos, parfois plus chères qu'une voiture, sont autorisées au stationnement en zone bleue, sans apposer de disque et sans être verbalisées, alors qu'elles occupent la place d'une voiture ?

Courriel de Mme Claudette L.

Madame,

Permettez-nous tout d'abord de vous remercier pour votre appréciation positive des nouvelles dispositions sur le stationnement à Charenton. Un certain nombre de voitures ventouses ont effectivement disparu, ce qui était l'objectif initial.

Vous avez raison de poser le problème des deux roues. La politique très rigoureuse menée par la Ville de Paris à l'égard des automobilistes a incité un certain nombre d'entre eux à opter pour un deux roues afin de se déplacer plus rapidement. Il s'agit d'un nouveau phénomène que nous devons régler d'autant que l'on arrive à l'effet inverse de celui recherché : ce moyen de transport s'avère souvent plus polluant et plus dangereux. Dans un premier temps,

nous avons entrepris de doter la Ville de Charenton d'un certain nombre d'emplacements spécifiquement dédiés aux deux roues (une vingtaine aujourd'hui dans la ville) et nous devons leur permettre de stationner au même titre qu'un propriétaire de voiture. En revanche, nous réfléchissons au moyen de verbaliser les propriétaires de deux roues stationnant abusivement sur les trottoirs alors qu'un emplacement proche existe.

Nous faisons face, compte tenu de l'augmentation très importante du nombre de deux roues dans nos villes. Après l'aménagement de 20 emplacements en 2006, nous allons réserver dans les prochains mois 12 nouveaux sites spécifiques au stationnement des 2 roues.



Près de 200 habitants du quartier Centre étaient présents, afin de débattre avec leurs élus des questions spécifiques à leur quartier, dans un esprit constructif.

Le quartier du Centre ne manque pas de projets

C'est ce qu'ont retenu les Charentonnais venus en nombre assister à la réunion de quartier organisée le 8 février dernier à l'Espace Toffoli.

Une nouvelle fois, nombreux étaient les Charentonnais qui avaient répondu présents pour participer à la réunion de quartier du 8 février présidée par le Maire de Charenton, en présence du Conseil municipal. Cette réunion fut l'occasion d'échanges fructueux et cordiaux avec les élus. La réunion a permis de présenter à la population les projets à court terme ou à plus long terme, qui prouvent que la Ville évolue sans cesse, toujours avec pour objectif de maîtriser son urbanisme, de répondre aux défis environnementaux et bien sûr de se doter des équipements nécessaires à son développement. Parmi ces projets, des dossiers importants ont notamment été évoqués.

■ Le réaménagement de la place de l'église

Après un rappel des circonstances de l'affaissement, le Maire a indiqué qu'une recherche des responsabilités était en cours. Cependant, compte tenu des nombreuses transformations du site qui ont suivi la construction du Monument aux Morts en 1921, notamment le prolongement du métro et les nombreuses canalisations, il est improbable que l'on trouve un responsable de l'effondrement de ce ciel de carrières. La ville devra sûrement prendre en charge les travaux qui seront prochainement entrepris. Pour la remise en état de la place, plusieurs solutions ont été proposées, notamment quant à l'emplacement du Monument aux Morts : le déplacer dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville (où il est d'ailleurs installé actuellement à titre provisoire) ou le réinstaller à son emplacement initial, place de l'église ? De l'avis général, et notamment de l'avis des associations

d'Anciens combattants, très attachées à ce que la population soit associée aux manifestations commémoratives, c'est cette dernière option qui a été retenue. "C'est un lieu qui doit inciter à la réflexion du plus grand nombre", a souligné le Maire.

Quelques modifications sont toutefois envisagées : le "Poilu" fera face à l'église, ménageant ainsi un large espace utilisable lors des diverses manifestations. De plus, la place fera l'objet d'un traitement paysager, privilégiant la végétation au sol au pied du monument, plutôt que de l'enserrer dans un arc de verdure. Un éclairage adapté permettra de baliser la place tout en valorisant l'église.

Le coût de l'ensemble des travaux n'est pas encore déterminé, mais d'ores et déjà un crédit a été affecté aux études préliminaires.

La nécessité d'un parking souterrain en centre-ville ayant été soulevée par l'un des participants, le Maire a indiqué que le projet était à l'étude. L'intérêt même d'un parking, son volume, son emplacement, le coût et la durée des travaux sont les préalables à définir en amont, avant de s'engager.

■ La création d'une maison médicalisée

Prévue initialement rue de la Mairie, cette maison verra le jour sur un terrain qui s'est libéré à l'angle de l'avenue de Lattre de Tassigny et de la rue Gabriel Péri. Elle disposera de 72 lits dont 12 réservés aux malades atteints d'Alzheimer. L'établissement sera éligible à l'aide sociale et donc accessible aux personnes disposant aussi de petites retraites. Après l'accord nécessaire du Conseil Général sur le projet, 13 mois sont prévus pour sa construction par l'OPAC du Val-de-Marne. L'actuelle école maternelle des 4 Vents sera également reconstruite et agrandie.



L'architecte du futur lycée de Charenton a présenté les nombreuses qualités techniques du futur bâtiment.

■ La construction d'un lycée polyvalent

Prévu sur un terrain de 7 200 m² situé à l'angle de la rue de l'Embarcadère, de la rue Robert Schuman et du quai des Carrières, le lycée pourra accueillir 720 élèves. Après acquisition du terrain par la Ville de Charenton en 2003, le bâtiment sera construit par le Conseil régional d'Ile-de-France. Le projet retenu a été présenté par l'architecte qui en a exposé les nombreuses qualités techniques aux normes HQE : isolation phonique du bâtiment avec des salles de classe donnant sur une cour intérieure, système de ventilation permettant de chauffer et de climatiser le bâtiment, l'enjeu environnemental étant une préoccupation de premier plan pour la commune : installation de panneaux solaires pour une production d'énergie revendue à EDF, création d'un jardin suspendu au niveau des passerelles qui traversent les voies SNCF... Ce projet d'esprit très contemporain, s'intégrera harmonieusement au site.

Le Maire a proposé qu'il prenne le nom de Robert Schuman, du fait de sa localisation. Ce lycée verra le jour en septembre 2009, pour un coût de travaux de 15,6 M€ H.T.

■ La rénovation du gymnase Guérin de l'île Martinet

L'état de vétusté du bâtiment datant de 1981 (fuites, problèmes de chauffage) nécessite de nombreux travaux qui se prolongeront par la construction d'un second gymnase adossé, le tout avec des matériaux nouveaux pour un ensemble cohérent.

Les Charentonnais ont été très intéressés par les plans d'aménagement du Pont de Charenton.



■ Le réaménagement du quartier du Pont

L'objectif est de rendre une plus grande place aux piétons et aux cyclistes par la réfection des trottoirs quai des Carrières, et par le parking de la rue de l'Abreuvoir. Le Maire a rappelé que ce dossier dans lequel sont concernés quatre administrations depuis plusieurs années, va enfin aboutir.

La zone sera enfin aménagée avec suppression du stationnement sauvage en épi, aménagement paysager et rematérialisation des voies de circulation, toute une série de transformations pour la plus grande satisfaction des occupants de la résidence Jean Mermoz.

■ La réhabilitation de l'ensemble Sully/Rabelais

Devant la dégradation de cette zone intégrant les deux immeubles Sully/Rabelais, la bibliothèque municipale, la Maison des associations et le garage Renault, la Ville a été

contrainte d'intervenir pour aider à résoudre des problèmes inextricables de tous ordres.

Elle a initié une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). Les travaux se poursuivent avec l'aide de l'Etat et de la Région.

■ La rénovation de la maternelle La Cerisaie

Ce projet qui sera mené en deux tranches sur deux ans prévoit la création d'un escalier extérieur pour accéder à un niveau supplémentaire ainsi que la rénovation des cuisines et des façades pour un montant de travaux de 800 000 €. La Ville recevra une aide financière de Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne, Maire de Saint-Maurice, sur sa réserve parlementaire.

■ La création de la Maison pour les jeunes

Actuellement en construction quai de Bercy, le bâtiment bénéficiera d'une superficie de 800 m² et disposera de salles modulables selon les activités, avec certaines disposant d'une isolation phonique pour réaliser des enregistrements. Il devrait être inauguré en octobre prochain.

En fin de réunion, le Maire a exposé d'autres projets envisagés par la Municipalité, même si ceux-ci n'ont pas encore été prévus au budget, notamment la rénovation du Square Jules Noël qui permettra de dégager un espace important sur ce site afin de créer un véritable centre-ville piétonnier.

Autre perspective : la transformation du LEP Jean Jaurès, qui permettra à la Ville de disposer d'un deuxième collège, reconstruit par le Département afin d'accueillir les élèves charentonnais et mauritiens. Après de nombreuses questions et des échanges avec la salle, le Maire a indiqué que des réunions du même type auraient lieu dans les autres quartiers. **C'est ainsi qu'une réunion relative au quartier de Bercy est prévue le mardi 3 avril dans la salle de la Verrière, à 19h30.**

François Chaussures fête ses 20 ans !

Installée depuis 1987, 74, rue de Paris à Charenton, cette boutique de chaussures est devenue, au fil des années, familière aux Charentonnais.

En prenant le relais de l'activité de ses parents, Sandrine Corazza, responsable du magasin, s'est totalement investie dans le développement de ce commerce. Sélection d'une gamme de produits classiques, indémodables, visant une large clientèle de tous âges, transformation du décor de la boutique, développement d'un rayon enfants avec des articles répondant aux attentes des parents... autant d'initiatives qui ont permis à la boutique de fidéliser davantage les Charentonnais et de drainer une clientèle venant d'autres secteurs.

■ Une semaine promotionnelle

Cette année, François Chaussures fête ses 20 ans ! Un anniversaire symbolique pour ce magasin traditionnel et familial qui s'accompagnera d'une semaine promotionnelle proposée aux clients : 20% de réduction pour marquer ces 20 ans, du lundi 2 au samedi 7 avril 2007 ! Une chaleureuse occasion de remercier la fidélité des nombreux habitués ! **François Chaussures - 74, rue de Paris - M° Charenton-Ecoles - Tél. 01 43 96 51 06.**



Collecte de pièces jaunes par les commerçants de la rue du Général Leclerc

A l'initiative généreuse de Mme Duarte, boulangère rue du Général Leclerc, de nombreux commerçants se sont impliqués dans la collecte des pièces jaunes, sensibilisés par le cas du jeune Tommy de Sucy en Brie, 17 ans, atteint de leucémie. Depuis plusieurs années, Mme Duarte s'est investie dans cette opération, touchée par le courage de cet adolescent. Son engagement, ainsi que celui d'autres commerçants, a fait bouler de neige puisque d'autres communes comme Sucy, Boissy-St-Léger, Ormesson, Noisau se sont associées à cette opération.

68 kg de pièces jaunes ont été collectés par la boulangerie Duarte et remis à Roland Rab, Président de l'association "Ensemble contre la leucémie" samedi 10 février, en présence du jeune Tommy, de sa maman, d'Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint, de Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé de la Vie économique et de Marie-Hélène Magne, Conseillère municipale, venus soutenir cette action généreuse.

Cette initiative est fortement encouragée par la Municipalité, qui envisage de prolonger cet élan de générosité et d'accueillir l'année prochaine, le train des pièces jaunes. ■

Association "Ensemble contre la leucémie"
29, rue Pierre Brosolette - 94370 Sucy-en-Brie
Tél. 01 45 90 13 63 - E-mail : miloctf@aol.com



Bienvenue aux nouveaux commerçants !

■ Le véritable Bagel New Yorkais à Charenton !

Pour les petites faims, pour déjeuner rapidement de façon équilibrée, Bagel Street ouvert depuis janvier propose un assortiment varié : salades, hamburgers, hot dogs, sans oublier sa spécialité : les bagels, ces sandwiches chauds venus tout droit de New York.

L'idée de Virginie à l'origine de ce projet : recréer un snack à l'américaine. Plus qu'une sandwicherie, elle s'est attachée à en faire un lieu de restauration chaleureux et design, au cœur de Charenton. Servis avec des chips et des cornichons, vous avez le choix parmi 20 bagels différents avec du poisson ou de la charcuterie. Dans un cadre convivial aux couleurs flashy et chaleureuses, vous pouvez profiter des menus hot dog, hamburger et du menu bagel avec pour chacun un épi de maïs, un brownie en dessert et une boisson. Les mots d'ordre de cet endroit : le label fraîcheur, les produits sont visibles, tout est fait le jour même et à la demande de chacun. A déguster sur place ou à se faire livrer au bureau ou à domicile ! ■



Bagel Street - 3, rue du Général Leclerc - 94220 Charenton
Ouvert en semaine de 11h30 à 15h30 et de 18h30 à 21h30
Fermé le vendredi soir et le samedi toute la journée.
Tél. 01 43 96 20 77



■ Le Lion d'Or, un nouveau bar-restaurant à Charenton

Mimi Laker vous propose de découvrir des spécialités françaises et orientales dans le cadre de son restaurant ouvert depuis le 1^{er} septembre et installé dans le quartier tranquille de Port aux Lions. Parmi les différents plats proposés, on

peut déguster les couscous maison déclinés en différentes combinaisons : Méchoui, Royal, brochettes et grillades. Ouvert tous les jours (sauf le dimanche) de 6h30 à 22h, plusieurs formules sont proposées à midi avec un plat du jour ou un menu comprenant huit entrées au choix, quatre plats au choix avec fromage ou dessert... selon votre appétit ! Une manière gourmande de voyager sans quitter Charenton ! ■

Le Lion d'Or
7, rue du Port aux Lions - 94220 Charenton
Tél. 01 43 96 15 99



En ville, la propreté est un élément essentiel du cadre de vie. Dans ce domaine, les actions de la Municipalité sont nombreuses, mais pour qu'elles soient efficaces, il est indispensable que chacun fasse un effort. Garder la ville propre, c'est l'objectif de la Municipalité, mais c'est aussi l'affaire de tous !

PROPRETÉ :

Tous responsables !

Pour offrir aux Charentonnais un cadre de vie et un environnement agréable et préservé, l'équipe municipale a fait de la propreté de la ville un objectif majeur. *"Chacun d'entre nous doit participer, par une attitude civique, au maintien de la propreté de la ville. Si la grande majorité des Charentonnais sont attentifs et exigeants dans ce domaine, il suffit parfois du laisser-aller de quelques-uns pour anéantir le travail collectif"*, s'insurge le Maire de Charenton.

En effet, la Ville fait des efforts importants pour nettoyer les rues, les trottoirs, les parcs et jardins de Charenton, et il est vraiment regrettable que certaines personnes pénalisent l'ensemble de la population par leur comportement irresponsable et indélicat. *"Il ne faut pas oublier que nous sommes tous responsables de l'état de notre ville, car pour que la ville reste propre, il ne faut pas la salir, en respectant quelques règles de base comme jeter les papiers dans les corbeilles prévues à cet effet, conduire son chien jusqu'à la canisette ou ramasser ses excréments avec un sac en plastique. Une chose est sûre : le civisme de chacun compte pour beaucoup dans le maintien de la propreté dans la ville"*, précise le Maire.

Charenton propose aujourd'hui 200 corbeilles à papier, qui sont régulièrement réparées ou changées, d'autres seront installées courant 2007 pour parvenir en moyenne à une corbeille tous les 100 mètres.

Enfin, si la propreté n'a pas de prix, elle a un coût pour la Ville, donc pour le contribuable charentonnais. *"Un effort énorme a été entrepris ces cinq dernières années, mais le coût est élevé et il nécessite un encadrement, de nombreuses vérifications et ajustements pour des prestations assidues et efficaces"*. Les prestations de nettoyage font l'objet d'un marché d'appel d'offres passé avec la Société Veolia. Leur coût s'est élevé pour l'année 2006 à 1 109 000 € TTC.



■ Le ballet du nettoyage

Pour le nettoyage de la voirie communale, la Ville fait appel depuis plusieurs années à une entreprise privée, dotée de matériels techniques évoluant selon les besoins. Des prestations régulières sont exécutées par cette société, selon une périodicité déterminée. Quotidiennement, des agents de propreté se répartissent sur la ville, avec des laveuses à eau, des balayuses mécaniques, des motos-crottes. Charenton possède donc des moyens humains et techniques conséquents pour maintenir la propreté des espaces publics.

La ville est nettoyée tous les jours et les trottoirs sont lavés **une fois par semaine** avec une laveuse de grande capacité qui parcourt toutes les voies de Charenton, avec un chauffeur et un agent à pied équipé d'une lance à eau. De plus en plus de machines contribuent à la propreté de la ville, pourtant les cantonniers demeurent irremplaçables. Mobiles, précis, avec une poubelle sur un chariot roulant, ils parcourent les rues de la ville **6 jours par semaine**, balai en main, pour nettoyer manuellement trottoirs et chaussées.

Cinq fois par semaine, un chauffeur et un agent équipés d'une petite laveuse, spécifique pour les trottoirs, procèdent au nettoyage du centre-ville et des sites les plus fréquentés : place de l'Europe, place des Marseillais, place Aristide Briand, place Henri d'Astier, rue de Paris (voie piétonne), abords de l'Espace Toffoli, voies bordant les jardins du Cardinal de Richelieu, rue Ronsard, place Ramon, voûte du Commandant Delmas.

Un balayage mécanisé est assuré **1 fois par semaine**, avec une balayuse mécanique de grande capacité, conduite par un chauffeur aidé dans son travail par un agent équipé d'un balai et d'une souffleuse. Cette balayuse intervient dans les grands axes : rue de Paris (en totalité), rue de la Mairie, rue Arthur Croquette, place de l'Eglise, quai des Carrières, rue de la Liberté, avenue de Gravelle, avenue

du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue Victor Hugo, rue de la République.

Chaque dimanche, pendant 2 heures, une prestation spéciale est effectuée pour nettoyer les abords du centre commercial Bercy 2, à l'aide d'un petit véhicule et d'un agent (ramassage de sacs, de débris, etc...).

L'enlèvement des déjections canines nécessite le passage d'une motocrotte avec chauffeur, dans toutes les rues de la ville, **3 fois par semaine**. Enfin, une équipe municipale est chargée du ramassage des tas de débris laissés en ville. Elle procède à des interventions ponctuelles et notamment à l'enlèvement des affiches sauvages apposées sur les candélabres. Cette équipe utilise une **petite balayuse qui intervient de façon régulière** : 6 km de voies sont nettoyés chaque jour ou de façon ponctuelle lors de manifestations qui se déroulent dans la ville (le marché campagnard, les Foulées charentonaises, les brocantes ou lors d'accidents sur la voie publique).



■ La lutte contre les déjections canines

Les propriétaires de chiens sont particulièrement concernés par la propreté urbaine. La ville a fait installer huit canisettes, des "petits coins pour chiens" situées rue Victor Hugo, rue de la Mairie, quai des Carrières, rue Jean Moulin, villa Bergerac (au nombre de deux), rue Etienne Méhul, rue du Maréchal Juin. "On ne peut pas sans cesse accroître leur nombre en raison d'un manque de place. De plus, elles ne sont pas systématiquement utilisées par les propriétaires de chiens et c'est regrettable !", précise le Maire de Charenton.

Mais, si votre cher compagnon s'est oublié, 30 Toutounets (totems canins comprenant des petits sacs en plastique) sont placés dans les différents quartiers, sur les itinéraires de promenade les plus empruntés, pour vous permettre de ramasser leurs déjections. Alors, plus d'excuse : pour préserver trottoirs, espaces verts et squares, adoptez les canisettes ou les toutounets, à défaut vous risquez désormais une amende. "Nous avons donné aux propriétaires de chiens un maximum de lieux, des corbeilles et des sacs en

plastique pour ramasser les déjections canines de leur animal. Quand on a un chien en ville, on doit se montrer responsable, faute de quoi, les propriétaires seront verbalisés !". Bien sûr, l'objectif de la Mairie n'est pas seulement de réprimer et la Ville ne peut pas mettre un policier municipal à chaque coin de rue. La propreté de la ville est l'affaire de tous !



Pour votre chien, préférez la canisette ou ramassez ses déjections avec des petits sacs en plastique en libre-service dans tous les quartiers !



Opération Grand nettoyage

Cette opération porte bien son nom puisque sont prévus l'enlèvement des graffitis, le nettoyage du mobilier urbain et des candélabres, la vérification des panneaux de signalisation, la reprise du marquage au sol des passages piétons, la réfection de la chaussée en cas d'affaissement ou de présence de nids de poule, le lavage et le nettoyage des chaussées, des espaces verts.

Dans un même but, la police municipale recense les voitures ventouses pour leur enlèvement. Un véritable nettoyage en profondeur et une complète remise en état des espaces publics pour un meilleur cadre de vie ! Les services de la voirie, des espaces verts, la police municipale ainsi qu'une entreprise de nettoyage, collaborent efficacement pour nettoyer tous les quartiers de la ville. Au total, une douzaine de personnes se consacre tous les mois à cette tâche, afin de maintenir notre ville propre. Devant la satisfaction des Charentonnais et le succès de l'opération "Grand nettoyage" démarrée en février 2006, la Municipalité renouvelle cette initiative en 2007, selon le calendrier suivant :

- **Jeu**di 29 mars : rue Kennedy, rue du Séminaire de Conflans, rue Pasteur
- **Jeu**di 26 avril : rue du Parc, rue Labouret, rue Thiébault
- **Jeu**di 31 mai : rue de Paris (section piétonne), rue de l'Abreuvoir, quai des Carrières (entre la rue du Pont et la rue de la Mairie)
- **Jeu**di 28 juin : rue Saint-Pierre, Villa Saint-Pierre, rue de la Ceresaie



3 questions à Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé du Patrimoine et du Cadre de Vie.

Charenton Magazine : Quels sont les axes prioritaires de l'action de la ville en matière de propreté ?

Jean-Pierre Cron : Un constat tout d'abord, Charenton se situe à un très bon niveau de propreté, ce qui constitue un des éléments majeurs de la qualité de son cadre de vie. De plus en plus de personnes sont attirées par Charenton et souhaitent y vivre. En confiant le marché du nettoyage à la Société Veolia, la Ville s'est engagée dans un programme propreté comportant des prestations complètes, dans le cadre de son budget. La totalité de la ville est actuellement couverte en matière de propreté. Chaque rue de la ville est balayée et nettoyée au moins une fois par semaine. Le passage régulier de balayeurs et de motos-crottes complète cette prestation.

On arrive actuellement au meilleur niveau de propreté. C'est un des points forts de notre action.

Le problème des déjections canines est à ce jour le point noir du dossier propreté pour lequel la Municipalité souhaite accentuer son action. Ce sujet fait l'objet de récurrentes observations lors de nos réunions de quartier. Des Charentonnais de plus en plus nombreux ont un animal de compagnie et l'augmentation de la présence des chiens en ville pose avec acuité la question de la maîtrise des déjections. A cet effet, la Ville a installé 8 canisettes et 30 Toutounet. Il faut surtout que les propriétaires de chiens respectent la qualité de notre cadre de vie. Devant certains comportements d'incivilité, la Ville est contrainte de verbaliser avec une amende de 30€ pour tout propriétaire de chien négligent! L'effort va s'intensifier dans la partie basse de Charenton.

C.M : Quels sont les moyens mis en œuvre par la ville pour mener à bien son action ?

J-P. C. : Les prestations régulières de nettoyage comprennent le lavage et le balayage mécanisé des rues et trottoirs de Charenton. Quant à l'enlèvement des déjections canines, il est effectué normalement 3 fois par semaine. Un nettoyage intensifié de certains sites très fréquentés est également mis en œuvre. On constate actuellement toutes les semaines 2 à 3 dépôts sauvages, nous faisons la chasse aux décharges sauvages de débris et d'objets de toutes sortes, car leur présence même ponctuelle entraîne une surenchère automatique. Nous actionnons immédiatement un ramassage rapide pour y remédier. Une vigilance quotidienne s'impose pour préserver la qualité de notre environnement. La Ville reçoit tous les trimestres les prestataires en charge du dossier propreté pour un bilan général des problèmes et les moyens d'y remédier.

C.M : Quelles sont les mesures nouvelles prévues par la municipalité dans ce domaine ?

J-P. C. : En 2006, 1 109 000 euros ont été consacrés à la propreté de la ville, hors ordures ménagères. Nous poursuivons cet effort financier en 2007. Le problème des déjections canines se situant au premier plan des préoccupations des habitants de Charenton, nous prévoyons l'installation de 2 à 3 canisettes supplémentaires dont 1 à 2 dans la partie basse de la ville. La difficulté réside dans la nécessité de trouver des emplacements adéquats, en évitant la proximité des squares. Par ailleurs, nous allons intensifier la lutte contre le dépôt intempestif de déchets dans certaines zones. Nous rechercherons les auteurs qui seront là aussi verbalisés. L'objectif de la Municipalité est d'informer les Charentonnais de leurs obligations et leur rappeler que la propreté de la ville est l'affaire de tous. Chacun doit être acteur de la propreté de sa ville ! ■

On aime notre ville, donc on la garde propre !

Cette attitude doit se vérifier au quotidien dans les rues de Charenton avec des gestes simples : dire non au papier de bonbon ou au ticket de métro jetés négligemment sur la chaussée sans parler de mouchoirs sales, canettes ou emballages de nourriture, détritiques en tous genres, dont certains se débarrassent sans état d'âme. Une discipline personnelle impose à chacun de nous les quelques pas nécessaires pour atteindre les poubelles urbaines installées dans la ville à de multiples endroits. ■



Stop aux dépôts sauvages !
Ne déposez pas les cartons d'emballage sur les trottoirs, en dehors des jours de collecte des encombrants.



Ne déposez pas vos sacs poubelles sur les trottoirs, mais dans les locaux poubelles prévus à cet effet dans chaque immeuble d'habitation.



N'abandonnez pas les caddies de supermarchés sur la voie publique !

Pour une ville propre, chacun doit "balayer devant sa porte" !

Petit revue de détail des choses à faire, et à ne pas faire :

- Respectez les jours et horaires d'enlèvement des encombrants tels qu'indiqués sur le calendrier de collecte sélective.
- Pensez à utiliser la déchetterie d'Ivry sur Seine (44, avenue Victor Hugo) pour déposer vos gravats, déchets verts et gros encombrants. Tél. 01 43 90 00 28
- Déposez vos sacs poubelles dans le local prévu à cet effet et pas sur le trottoir.
- Utilisez les corbeilles installées dans la ville.
- Amenez votre animal préféré jusqu'à la canisette proche de chez vous.
- Ramassez les crottes de votre chien, si vous ne voulez pas ramasser une amende de 30€ !
- N'encombrez pas les poubelles de rue avec de gros sacs.
- Ne jetez pas de papiers, chewing-gum et autres déchets par terre.
- Ne laissez pas votre poubelle sur le trottoir après le passage des éboueurs.
- Ne nourrissez pas les pigeons !
- Ne videz pas votre cendrier de voiture par terre, ni au pied des arbres ou dans les bacs à fleurs de la ville.

Charenton fête ses Comités de jumelage !

Le 25 mars prochain, Charenton fête ses Comités de jumelage et les liens d'amitié tissés depuis plusieurs années entre les communes des différents pays.

Toujours à l'avant-garde des échanges culturels, Charenton peut se réjouir d'accueillir au sein de la ville quatre Comités de jumelage dynamiques (Allemagne, Grande Bretagne, Israël, Italie) dont les actions ont permis de mieux connaître un pays, une langue et une culture.

■ **Entretenir des liens**

Outre le plaisir de cette rencontre à laquelle sont conviés tous les Charentonnais, cette fête est l'occasion de leur faire découvrir ce que sont ces Comités, leur apport et leur spécificité. Au cours de cette manifestation prévue de 14h30 à 19h au Théâtre des 2 Rives, chaque Comité rappellera les relations fécondes nouées entre les communes signataires et présentera les actions entreprises pour concrétiser ce partenariat. En réunissant ces quatre jumelages, Jean-Claude Lefèvre, Président des Comités de jumelage a souhaité recréer les liens entre ces Comités, pour un enrichissement réciproque. "Outre le plaisir de retrouver les quatre sections afin de les présenter aux Charentonnais et montrer leurs spécificités et leurs folklores, cette fête peut amener une saine émulation, en évitant à chaque Comité de vivre en vase clos", précise Jean-Claude Lefèvre.

■ **Historique de la naissance des Comités de jumelage**



Le Comité de jumelage Allemagne présidé par Philippe Tournier a été fondé par l'ancien Député-Maire

de Charenton, après la chute du mur de Berlin, et lie Charenton à **Büren**. Il est l'occasion de nombreux échanges scolaires entre des écoles de chaque commune, mais également avec une ville de Berlin, pour un apprentissage fructueux de la langue et des coutumes.

Chaque année, ce Comité participe activement au Forum des associations. Un groupe de quinze jeunes femmes de Büren seront présentes le 25 mars et exécuteront des danses folkloriques.



Le Comité de jumelage Angleterre, présidé par Jean-Claude Bertaux a été créé autour de l'organisation de cours de langues pour jeunes

enfants. Il a pris peu à peu son essor avec l'organisation de cours pour adultes puis de diverses activités. Outre des voyages ponctuels organisés entre Charenton et **Trowbridge**, le Comité anime des soirées "English Choral" et "English Coffee Evening". La fête des Comités de jumelage verra la venue d'une délégation du Comité britannique, accompagnée d'un groupe folklorique. Elle sera pour le Comité l'occasion de réactiver les échanges scolaires et de mettre sur pied un voyage de l'amitié, envisagé le 7 décembre à Lyon, à l'occasion de la fête des Lumières.



Le Comité de jumelage italien présidé par Lidia Mantovani : sous l'impulsion d'un Charentonnais originaire

de **Borgo Val di Taro**, Charenton a longtemps entretenu des liens d'amitié avec cette commune d'Italie avant de les concrétiser en 1990 par la mise en place d'un Comité de jumelage. Par la suite, le Comité n'a eu de cesse d'intensifier ses actions : enseignement du français et de l'italien, des cours de langue avec trois niveaux d'apprentissage, des rencontres sportives France-Italie, des expositions d'artistes

français et italiens, sans oublier le 2^e mercredi de chaque mois, une soirée de chansons italiennes et le fameux minestrone de Noël.

Pour cette journée de fête, une délégation de la commune de Borgo Val di Taro sera présente et une démonstration de danses folkloriques italiennes sera exécutée par de jeunes danseurs.



Le Comité de jumelage israélien présidé par Monique Brouquier : mis en place en 1982 avec la commune de

Zichron-Yaacov, fondée par des familles venues de Roumanie sous l'impulsion du baron Edmond de Rothschild, d'où l'empreinte de la langue française dans cette région, ce Comité s'est attaché à développer de nombreuses actions dans le domaine culturel. Des liens d'amitié se sont également noués, confortés par des voyages marqués de moments forts comme l'inauguration d'une place "Charenton-le-Pont" à Zichron-Yaacov, la riche rencontre avec Shimon Pérès, Prix Nobel de la Paix et l'inauguration émouvante d'une plaque en mémoire de Maurice Brouquier, ancien Président de l'association, au pied de l'olivier qu'il avait lui-même planté.

La fête des Comités de jumelage marque un précieux rendez-vous pour les adhérents respectifs, signe de fidélité et d'engagement, pour que continuent à perdurer des échanges fructueux. Mais c'est également l'opportunité de rallier des Charentonnais toujours plus nombreux autour de cette cordiale aventure que constitue un jumelage. ■

Dimanche 25 mars à 14h30
Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris

L'Association des Familles de Charenton 60 ans d'écoute et de services aux Charentonnais !



Le Comité d'Administration de l'Association des Familles présidée par Janine Lebrun.

En fêtant samedi 17 février ses 60 ans d'existence, l'Association des Familles de Charenton (l'AFC) témoigne d'une extraordinaire vitalité et du dynamisme de ses membres.

Depuis 1945, date de création de l'association, dans cette période d'après-guerre où tout était à reconstruire, elle a su, sous l'impulsion de ses présidents successifs, mettre en place un indispensable soutien, une aide précieuse pour bon nombre de familles, tant d'un point de vue matériel, social que moral.

■ **L'AFC, une grande famille au service des Charentonnais**

Cet anniversaire a été célébré avec les familles, les enfants, les adhérents, les bénévoles, en présence de nombreux élus charentonnais et mauritiens. Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint a rappelé "l'extraordinaire chemin parcouru par l'Association des Familles". Il a rendu "un hommage mérité à l'engagement et à la disponibilité de tous les bénévoles qui œuvrent au sein de l'association. L'entraide, l'écoute sont des notions que l'Association des Familles décline au quotidien".

60 ans, un seuil lourd de signification, mais qui marque pour l'Association des Familles de Charenton, le renou-

vellement de son engagement, la mise en place de nouveaux projets tenant compte de l'évolution des besoins des familles, dans leur vie quotidienne.

■ **Aider, écouter, agir au quotidien**

Avec le soutien actif de la Municipalité et des Services municipaux, l'AFC a été, durant toutes ces années, à l'écoute des familles. Jeannine Lebrun, dynamique Présidente de l'association, a rappelé les diverses activités mises en place pour contribuer à leur apporter l'aide dont elles ont besoin.

Les bourses aux vêtements ont lieu désormais deux fois par an, au printemps et à l'automne. Cinq jours sont prévus prochainement du 12 au 17 mars, à l'Espace Toffoli. Une grande braderie qui connaît toujours une affluence record !

La traditionnelle brocante, chaque dimanche des Rameaux. Elle aura lieu dimanche 1^{er} avril sur la place Briand.

Parmi ses actions les plus significatives, l'AFC propose un accompagnement à la parentalité et à la scolarité, qui se décline sous diverses formes :

Groupes de parents de 0 à 3 ans permettant de partager une expérience mutuelle autour de la petite enfance.

Baby-sitting et gardes partagées d'enfants : une solution rapide apportée grâce à une mise en relation de mamans via le site Internet www.charentonlepont.fr/afc

Soutien scolaire pour les enfants des classes primaires de Charenton, assuré par des étudiants et des bénévoles

dans trois points d'accueil.

L'AFC met également à la disposition des Charentonnais **un écrivain public** pour rédiger des courriers officiels et diverses correspondances.

■ **Une année 2007 pleine de projets**

L'année 2007 verra l'engagement de l'AFC dans le cadre de l'intercommunalité Charenton - Saint Maurice, en partenariat avec l'UNICEF et l'Association des Maires de France, sur le thème "L'enfant dans la ville", un projet éducatif visant à promouvoir des actions liées à la protection de l'environnement et à la notion humanitaire. En s'orientant vers des horizons aussi emblématiques que l'humanitaire mais aussi la solidarité entre les âges, l'association témoigne de "son ouverture d'esprit et de sa volonté d'agir avec les partenaires nationaux et internationaux" a rappelé Hervé Gicquel. Comme l'avait souligné le Maire de Charenton lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier, "l'efficacité du travail mené par l'AFC trouve ainsi un écho au plus haut niveau dans les décisions prises en faveur de la famille". Et pour conclure cette belle fête, la municipalité a réitéré son encouragement afin que l'Association des Familles de Charenton continue à développer l'ensemble de ses actions. ■

Association des Familles de Charenton
16, rue Victor Hugo
Tél. 01 48 93 09 55
www.charentonlepont.fr/afc

"Un auteur dans la cité" 1^{ère} de la pièce Bis Repetita

Initié en 2006, le projet "Un auteur dans la cité" va trouver son aboutissement avec la pièce Bis Repetita qui sera jouée les 25, 26 et 27 mai sur la scène du Théâtre des 2 Rives.

A l'origine de cette belle aventure culturelle, Valérie Fruaut et Fabrice Morénon, élus chargés de la culture, qui ont souhaité élaborer un vaste projet illustrant la politique culturelle de la Communauté de communes.



■ Une œuvre originale

Philippe Touzet, auteur dramatique, associé des théâtres de Charenton le Pont - Saint Maurice, a été missionné pour écrire une œuvre en tant qu'auteur citoyen. Le texte doit présenter suffisamment de personnages pour permettre d'associer des comédiens amateurs et professionnels. Philippe Touzet a également animé des ateliers d'écriture réunissant des écrivains en herbe.

Il a permis à tous ces participants de se confronter aux réalités de l'écriture, au difficile travail de recherche, stimulant leur inspiration par des changements d'espace de travail. Ces ateliers se sont prolongés dans le cadre des lectures qui ont eu lieu tout au long de la saison au Petit t2r.

Fruit d'un large partenariat impliquant les Théâtres de la Communauté de communes, les associations culturelles, les ateliers, les compagnies de théâtre, les scolaires, les Charentonnais et les Mauritiens volontaires, cette entreprise originale atteint enfin son terme.

En préparation du grand jour, la troupe de comédiens amateurs choisis après un casting ouvert à tous, se frotte au texte avec des répétitions qui s'étaleront de mars à avril 2007. Au final, ce seront des citoyens qui donneront eux-mêmes résonance à l'œuvre et deviendront l'espace du projet, des acteurs potentiels.

■ Trois représentations sur la scène du T2R

Cette première production des Théâtres de la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice, marque la volonté des élus d'apporter un soutien direct à la création contemporaine et au développement de l'éducation artistique. Associer les habitants des deux communes, les impliquer dans la production d'une œuvre à différents niveaux, tel est le pari audacieux qui va se concrétiser au Théâtre des 2 Rives avec la pièce Bis Repetita. "Un Auteur dans la Cité est un projet qui invite à découvrir ou redécouvrir l'Écrit et le Verbe. Les ateliers d'écriture, la commande

d'écriture et sa production sur scène participent à cet objectif", indique Valérie Fruaut.

Avec la pièce Bis Repetita, on intègre un univers où se côtoient sans cesse réalité et fiction, un lieu de passage pour des vies passagères où des hommes et femmes de théâtre se retrouvent confrontés à l'ennemi de toujours : la vie de tous les jours.

Le texte fera l'objet d'une publication accompagnée d'une postface expliquant toutes les facettes de cette aventure culturelle et participative. ■

Bis Repetita
au Théâtre des 2 Rives
Vendredi 25 et samedi 26 mai à 20h30
Dimanche 27 mai à 15h
Tél. 01 46 76 67 00

Philippe Touzet
www.philippe.touzet.fr



Charenton, acteur dynamique du Printemps des Poètes

Pour la 5^e année consécutive, les bibliothèques municipales organisent le Printemps des Poètes, du 7 au 18 mars.



Acteur dynamique de cette célèbre manifestation, les bibliothèques de la Ville ont choisi ce rendez-vous pour faire partager au plus vaste public le plaisir de la poésie.

Pour rendre la poésie plus que jamais vivante, elle convie le public de tout âge à se retrouver dans des lieux de culture, grâce à un programme original mêlant poésies lues ou chantées, concert poétique et même une soirée slam au Petit t2r animée par Ucoc Laï et Caroline Carl, pour mieux connaître cette forme d'expression poétique très prisée des jeunes.

■ Poésie, chant, slam et ... chocolat

"La participation de Charenton au Printemps de Poètes s'intègre dans un projet artistique visant à susciter l'intérêt, même ponctuel, du jeune public", précise

Valérie Fruaut, Maire-Adjoint chargée de la Vie culturelle. Avec le slam et le chant, les jeunes retrouvent ou découvrent le plaisir des mots, le plaisir d'écouter ensemble ces paroles, ces mots d'auteurs anonymes ou célèbres, le plaisir de devenir à son tour créateur. "Nous essayons de toucher le plus grand nombre, notamment ceux qui pensent que l'expression artistique est réservée à un cercle d'initiés. Nous travaillons avec tous nos réseaux et avançons pas à pas vers un élargissement du public", ajoute Valérie Fruaut.

■ Cuisine goûteuse et peu coûteuse

Cette année, Philippe Roman, chef cuisinier, comédien et auteur, propose une expérience attrayante liant saveurs et poésies en un même spectacle : il réalisera un moelleux au chocolat, en disant des textes et poèmes autour du chocolat !

Pour donner un rayonnement à cette initiative, Charenton s'associe avec des partenaires, acteurs au sein même de la ville, notamment le milieu associatif avec l'Aliaj, mais également l'épicerie solidaire "Au Petit Plus", le Centre Médico-Psychologique, créant ainsi un large brassage, facteur de solidarité et de médiations artistiques.

A Charenton, l'édition 2007 du Printemps des Poètes s'avère être un formidable moyen de découvrir une forme d'expression riche, la poésie et de laisser libre cours à son imaginaire. ■

9^{ème} Printemps des poètes du 7 au 18 mars

Retrouvez le programme du Printemps des poètes sur le www.charenton.fr et dans l'agenda culturel "Sortir".

EN BREF

▶ **CONCERT RÉTINA FRANCE**
VOIR AVEC LE CHŒUR
Samedi 17 mars à 20 h30

Depuis 12 ans, l'association Rétina France organise le concert "Mille Chœurs pour un Regard", le plus grand événement choral à vocation humanitaire.

Les chorales des Conservatoires municipaux de Charenton et de Saint-Maurice vous proposent de venir les écouter samedi 17 mars à 20h30, à l'Eglise Saint-Pierre.

Les choristes répètent depuis plusieurs semaines le répertoire de compositeurs aussi variés que Saint-Saëns, Rossini, Brahms, Durufé, Pachelbel....

Venez nombreux en famille ou entre amis, écouter et encourager les choristes et participer, par vos dons, à la recherche sur les maladies rétinienne.

Samedi 17 mars à 20 h30
Eglise Saint-Pierre

Libre participation aux frais

▶ **L'ASSOCIATION RHIN-DANUBE**
PERPÉTUE LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Conscient de la disparition progressive des témoins et acteurs du conflit mondial de 1939-1945, l'association Rhin-Danube du Val-de-Marne, à l'occasion de son assemblée générale du 18 février, perpétue le devoir sacré de mémoire. C'est le moment de rappeler l'action du Corps Expéditionnaire Français d'Italie qui, sous le commandement du Général Juin, futur Maréchal, s'est distingué alors dans les Abruzzes, partie la plus difficile de la Péninsule. Après un brillant débarquement sur le sol de France le 15 août 1944, il participa à la libération de notre pays puis aux durs combats d'Alsace et à la campagne d'Italie. "Des artisans de la grandeur française" selon les mots du Général De Lattre de Tassigny.

Exposition Jongkind, peintre paysagiste hollandais à l'Espace Art et Liberté

Temps fort de la saison culturelle à Charenton, l'Espace Art et Liberté propose une sélection de peintures, dessins et aquarelles du grand maître hollandais Johan Barthold Jongkind, certaines présentées pour la première fois au public.

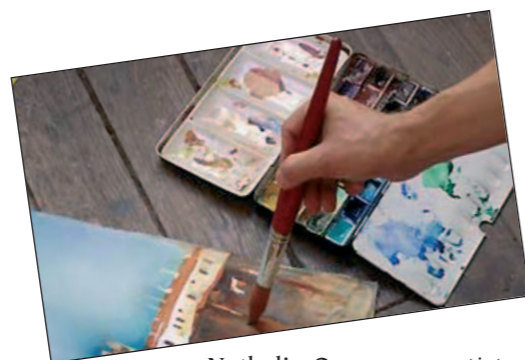
Appelé par Manet "le père du paysage moderne", cet artiste innovant, précurseur par son audace et ses natures du courant impressionniste, est célèbre pour ses vues de Paris et de la Normandie. Tout en puisant dans la tradition paysagiste de l'Ecole Flamande, son œuvre révèle la hardiesse et l'acuité des observations du peintre, loin de tout académisme.

Pour prolonger le thème de cette exposition, place est faite à huit artistes contemporains avec des œuvres abordant le paysage. Une exposition passionnante permettant d'apprécier des œuvres liant, avec talent, tradition et modernité. ■



Exposition ouverte jusqu'au 31 mars
Du mercredi au samedi de 13h à 18h
Entrée libre. Espace Art et Liberté
3, place des Marseillais. Tél. 01 46 76 68 05

Carnet de voyage en Italie Stage dessin-peinture en juin 2007



Nathalie Ouamrane, artiste peintre de la Maison des Artistes, organise en juin prochain, un voyage d'étude en Italie autour du dessin et de la peinture. Ce projet "Carnet de voyage" est soutenu par le Comité de jumelage Italie et les communes de Borgo Val di Taro et de Charenton.

Au cours de ce stage, chaque participant pourra réaliser son carnet de voyage selon la technique de son choix : peinture à huile, acrylique, aquarelle et pastel. Outre la possibilité d'approfondir une pratique en peignant les lumières et couleurs de l'Italie, ce voyage est aussi l'occasion d'échanges humains et artistiques. Amateurs et professionnels des deux villes jumelées pourront se livrer à de nombreux échanges et discussions avec la perspective d'une exposition commune ! ■

Renseignements - Tarifs - Inscriptions
Nathalie Ouamrane - Maison des Artistes
Tél. 01 43 76 00 54 ou 06 67 69 71 30
Tous niveaux - Ouvert à tous. Places limitées

Le cercle d'Escrime Henri IV

Avec son Président Bernard Dupeyrat, découvrez un club majeur de la ligue de Créteil, un club plein d'avenir et d'ambition qui réalise un début de saison encourageant !

Bellamit et Guillaume Bernard ont accédé aux Championnats de France minimes. Un début de saison très encourageant !

■ **Un président hors pair !**

Le club a le privilège d'être dirigé par le Président de la Ligue de Créteil, Bernard Dupeyrat, qui, avec ses 4 600 licenciés, est la 3^{ème} plus importante Ligue nationale. Bernard Dupeyrat, retraité, homme au grand cœur, passionné par le bénévolat, s'investit totalement au quotidien, pour défendre les valeurs de son sport dans l'est parisien.

■ **Une académie formatrice**

La Ligue de Créteil, disposant d'un tissu associatif largement développé et d'une grande solidarité des bénévoles, est reconnue pour son excellente capacité de formation.



Néanmoins, disposant de faibles moyens, elle peine à retenir ses meilleurs escrimeurs. D'où la forte motivation de son président pour obtenir la création d'une grande salle spécifique afin de pouvoir exercer dans les meilleures conditions. Une action déterminée pour permettre au club d'aligner des performances.

Cercle d'escrime Henri IV
Salle d'armes 73, rue de Paris
Tél. 01 43 78 96 68

Basket-ball

La Saint-Charles a reçu l'AS Aorai, club de Tahiti



Le 3 février dernier, dans le cadre des 32^{èmes} de finale de la Coupe de France, la Saint-Charles Charenton Saint-Maurice Basket-ball a disputé un match très engagé contre le club polynésien, l'AS Aorai. Après prolongation, la Saint Charles s'est imposée 85 à 83. Au-delà de cette rencontre, parrainée par Stéphane Diagana, de nombreuses animations avec fanfare, danseuses tahitiennes ont ravi le public venu nombreux pour encourager l'équipe première. ■



Les vahinéennes ont enchanté le public avec une démonstration de danse traditionnelle polynésienne.



23^{èmes} Foulées charentonnaises

L'Azur Olympique remporte la prestigieuse Course des As, dans la foulée !

Dimanche 11 février, malgré un ciel capricieux, 1 525 coureurs ont participé aux 15 km des célèbres Foulées charentonnaises, organisées par l'Azur Olympique et la Municipalité.

Cette année encore, toutes générations confondues, sportifs confirmés ou simples amateurs, hommes, femmes et enfants se sont retrouvés pour ce rendez-vous sportif où ils ont pu apprécier un parcours inédit, plus homogène, à travers le bois de Vincennes et les rues de Charenton.



Le palmarès

Course des Moustiques 750 m

Podium garçons

- 1^{er} ANGER Sylvain : 2'40"
- 2^e SIVIEROU Thomas : 2'46"
- 3^e PICOLET Théo : 2'50"

Podium filles

- 1^{ère} SOUCHEYRE-ORVILLE Léa : 2'52"
- 2^e KOUYATE Emma : 3'06"
- 3^e STERNE Audrey : 3'08"

Course des poussins 1500 m

Podium garçons

- 1^{er} CAPLET Amaury : 6'00"
- 2^e DIOP Babacar : 6'01"
- 3^e GALLIO Anthony : 6'07"

Podium filles

- 1^{ère} YEYE MOKUBA Alida : 6'15"
- 2^e BOULABI Margot : 6'25"
- 3^e EGERTON Morgane : 6'43"

Course des Benjamins Minimes 2500 m

Benjamins

Podium garçons

- 1^{er} BEYRIA Alexandre : 7'45"
- 2^e BEYRIA Maxime : 7'47"
- 3^e DELVER Geoffrey : 7'49"

Podium filles

- 1^{ère} BROTTE Mathilde : 8'56"
- 2^e CABRION Christelle : 9'08"
- 3^e VAUZELLE Estelle : 9'25"

Minimes

Podium garçons

- 1^{er} LEMMET Matthieu / Ao Charenton : 7'43"
- 2^e DA SILVA Emeric : 7'44"
- 3^e FREZEL Leo : 7'51"

Podium filles

- 1^{ère} TADJINE Linda : 8'12"
- 2^e DUBUIS Marie : 8'20"
- 3^e COETO Maeva : 8'47"

Course "Tour de Charenton" 6,3 km

Podium Hommes

- 1^{er} PENCOLE Sébastien : 20'55"
- 2^e CHAUSSARD François-Xavier : 20'59"
- 3^e AUDIO Thierry : 21'02"

Podium Femmes

- 1^{ère} COLLEU Emilie : 25'17"
- 2^e HERISSON Aurélie : 26'16"
- 3^e CORNEILLE Isabelle : 27'51"

Course des AS 15 km

Podium Hommes

- 1^{er} GILBERT Frédéric / Ao Charenton : 49'09"
- 2^e KERROUT Mounir : 49'21"
- 3^e GOFFINET Didier : 49'39"

Podium Femmes

- 1^{ère} BARHOUMI Afifa : 56'46"
- 2^e STILHART Nathalie : 59'15"
- 3^e LAURENT Céline : 59'29"

Résultats sur le site de l'Azur Olympique : <http://azur.athle.chez.tiscali.fr>



■ Un événement populaire

L'ambiance chaleureuse est une des constantes des Foulées charentonnaises qui se disputent sur 5 distances, pour satisfaire toutes les tranches d'âge ou niveaux de forme.

Dimanche 11 février, des centaines de personnes enthousiasmées par l'événement, s'étaient rassemblées dans les rues de Charenton, pour encourager les coureurs au départ et acclamer les vainqueurs et les participants à l'arrivée. Car, si l'important est de participer, chaque coureur avait à cœur de faire "un bon chrono", de réaliser une belle performance, individuelle ou pour son club.

■ L'Azur Olympique gagne la Course des As !

La course "vedette" qui se déroulait sur 15 km, a vu la brillante victoire de Frédéric Gilbert en 49'09".

Cet athlète charentonnais inscrit à l'Azur Olympique, a su tirer son épingle du jeu au milieu d'athlètes confirmés, notamment Mounir Kerrout du Club Vincennes Athlétique qui a couvert la distance en 49'21" et Didier Goffinet, du Plessis Trévisé qui a terminé en 49'39". Quant à la première femme, Afifa Barhoumi, elle a bouclé le parcours en 56'46" devant Nathalie Stilhart (59'15") et Céline Laurent (59'29").

Saluons également la remarquable course de Stéphane Diagana qui a terminé 36^{ème} en 56'36" (sur 1 525 participants !) ainsi que les performances de nos personnels communaux et de nombreux élus charentonnais, parmi lesquels le Maire de Charenton qui a bouclé les 15 km en 1h20'38". Félicitations aux vainqueurs et à l'ensemble des participants ! ■



Cette tribune libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.

LOGEMENT : FAIRE DE LA FRANCE UN PAYS DE PROPRIETAIRES !

Si notre commune dispose de 28% de logements sociaux, soit plus que ce qu'exige la loi SRU (20%), la demande s'avère bien supérieure à l'offre. Les dossiers s'accumulent, les délais d'attente augmentent ; force est de constater que la Ville n'a plus les moyens d'accueillir tous ceux qui en font la demande, si flatteuse soit leur démarche pour Charenton.

Imposer à chaque commune des pourcentages purement administratifs n'est pas la solution. Ce qui fait l'attrait d'une ville, c'est avant tout l'harmonie des populations avec des quartiers populaires, des quartiers pavillonnaires et des quartiers résidentiels et non la marche forcée vers un pourcentage à atteindre ou à dépasser. Est-ce raisonnable d'inciter des villes ghettos à plus de 50% de logements sociaux à en construire encore d'autres ? Ce n'est pas pour rien que de nombreux val-de-marnais souhaitent habiter Charenton pour fuir ce type d'urbanisme non maîtrisé.

Au-delà du droit au logement opposable, quelques idées simples devraient permettre de résorber le déficit que nous connaissons aujourd'hui.

- Ce sont d'abord des mesures encore trop contraignantes (cautions, dépôts de garantie,...) qu'il faudrait assouplir davantage pour les jeunes qui souhaitent accéder au logement privé.

- C'est ensuite faciliter l'accession à la propriété. Le logement social ne devrait être qu'une étape pour des couples, des personnes seules ou des familles frappées par un accident de la vie. Dans cet esprit, il faudrait aller plus loin dans les prêts à taux zéro et imaginer des formules incitant à devenir propriétaire. On est plus responsable et respectueux de son logement lorsqu'on en est propriétaire.

- C'est enfin donner la possibilité aux Maires d'attribuer les logements car ce sont eux qui connaissent le mieux leur ville et ses habitants. Ainsi à Charenton, le contingent communal n'est que de 20% sur l'ensemble des 4 000 logements sociaux.

Le gouvernement a engagé un effort sans précédent pour construire des logements. Mais il faut surtout faire de la France un pays de propriétaires qui puissent ensuite transmettre leur résidence principale à leurs enfants sans droits de succession. Cela passe indéniablement par une réforme de fond !

Les élus du groupe "Charenton Demain"

Gare aux deux-roues !

En ville, où doit-on stationner son deux-roues, sans provoquer de gêne ?

Imaginer une nouvelle organisation du stationnement qui supprime ces gênes tout en permettant aux deux-roues de trouver à se garer, voilà l'ambition qui doit être celle d'un décideur politique.

Malheureusement, pour une raison que l'on ignore, le maire de Charenton vient de lancer, sans prévenir personne, la "chasse aux deux-roues" : verbalisation exagérée pour stationnement sur les trottoirs, police municipale intraitable, directives de sévérité, etc ...

Selon nous, il manque deux éléments essentiels : l'information préalable et la création d'aires de stationnement réservées aux deux-roues.

L'information préalable :

G-M BELLAÏCHE, président du groupe des élus "Réunir pour Changer", est intervenu auprès de la majorité municipale pour que soit lancée, avant toute répression, une campagne de sensibilisation et d'information sur les nouvelles règles de stationnement imposées aux deux-roues.

En effet, en accompagnement, de toute nouvelle règle répressive, la prévention et l'information doivent être les premiers éléments à mettre en place.

Comment nos concitoyens motocyclistes ou cyclistes pourraient-ils savoir que ce qui a toujours été toléré est à présent interdit ... si on ne le leur dit pas ?

La création d'aires de stationnement réservées aux deux-roues :

G-M BELLAÏCHE a demandé, avant la mise en place de toute mesure répressive, que la ville crée, en nombre suffisant et dans chaque quartier, des aires de stationnement réservées aux deux-roues.

Car, de toute évidence, nos amis motocyclistes et cyclistes ne pourront être en mesure de respecter cette nouvelle règle.... que si les moyens de la respecter leur sont donnés.

Par deux fois, et comme à l'accoutumé, G-M BELLAÏCHE, n'a pas été entendu...et les conducteurs de deux-roues sont verbalisés sans comprendre la raison qui fait que depuis des années ils garent leurs vélos, motos ou mobylettes en bas de chez eux et que du jour au lendemain, ils sont verbalisés pour ce qui n'était pas interdit la veille !

Il est vrai qu'avec les objectifs fixés par la majorité municipale en matière de recettes budgétaires issues des P.V. (+100% en 1 an !), il faut "en faire" du P.V.

Mais rassurez-vous...c'est pour notre bien nous dit le Maire !

De qui se moque-t-on ?

Le 20 février 2007

Réagissez sur notre blog : <http://www.charenton-ps.org>

Les élus "Réunir pour Changer" :

Anne-Marie Thierce - Geneviève Lambert - Gilles-Maurice Bellaïche Michel Defaye - Denis Martin - Inès Schuss



Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

DÉCEMBRE 2006
MELLOUL Aaron.

JANVIER 2007

BLI Lou. DENIER Charlotte. BOUKHRIS Inone. MACCHIARINI Matéo. SHEMTOV Emma. GOMEZ Maëlys. WOO Carlos. CORNU-DUMET Marion. BILLARD Andrea. MOGLIA Hugo. ZERHOUNI Kamil. DA COSTA Camille. MABIALA Maël. MOUSTACHE-MAYEKO Maëlys. GUILLET Charly. POWER TSANG Dawa. TRAN Karene. PEREZ Lyel. ALTENOR Keythe-Louise. COHEN Ilan. DE MBOUNGO Jewel. ORSONI Elliot. SELLAM Rone. TALBI Yannis (1^{er} Jumeau). TALBI Maël (2^d Jumeau). PONTUS Loriane.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

JANVIER 2007

ACHKAR Rachida et KADDOURI Khalid.

FÉVRIER 2007

GRUMEL Séverine et THOMAS Sylvain.

Décès

Avec nos sincères condoléances

DÉCEMBRE 2006

CHARPILLENNE Maurice.

JANVIER 2007

BOUDIN Suzanne Epouse SERIES. GUILLEMARD Marie Vve CAGNOT. POSPIECH Sylvain. COLOMBAN Jeannine Vve HUMEAU. HAMZA Alajdin. PÉCOSTE Monique Epouse ALDEBERT. COMBES Didier. MARC Epouse DUBOIS Andrée. DIALLO Kadidia.

SAMI

Pour vos urgences médicales le soir et le week-end, ayez le réflexe SAMI, appelez le 15!

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en mars 1991 doivent venir se faire recenser de mars à juin 2007. Ceux nés en avril 1991 doivent venir se faire recenser d'avril à juillet 2007. Ceux nés en mai 1991 doivent venir se faire recenser de mai à août 2007. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
 - Livret de famille des parents
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
 - Un justificatif de domicile récent
- Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service Etat civil, 16, rue de Sully.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Le samedi de 8h30 à 12h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 22 mars à 19h30 en Mairie (1^{er} étage).

Permanences du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à la Mairie de Charenton lundi 19 mars à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 8h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le le 2^e mercredi du mois (mercredi 14 mars 2007) et le 4^e samedi du mois (samedi 24 mars 2007).

Relaxation

Pour apprendre à respirer et à lutter contre la fatigue relevant du stress, Monique Sester vous propose 12 cours de relaxation tous les lundis de 19h à 20h, à l'Espace Claude Bessy. Tél. 01 49 77 64 84.



Pharmacies de garde

- Dimanche 18 mars
Nguyen - 14, rue Victor Hugo
Tél. 01 43 76 62 32
- Dimanche 25 mars
Setbon - 1, rue du Pont
Tél. 01 43 68 26 26
- Dimanche 1^{er} avril
Krief - 54, rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41
- Dimanches 8 et lundi 9 avril
Pol - 46, avenue du Mal de Tassigny
Tél. 01 43 68 20 33

Plan de Prévention du Risque d'Inondation

A la demande du Préfet du Val-de-Marne, une enquête publique portant sur la révision du Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Marne et de la Seine se déroule jusqu'au vendredi 6 avril 2007 inclus.

Un dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont à votre disposition au Service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituelle au public. Alain Giraud, commissaire-enquêteur, exercera les fonctions de Président de la commission d'enquête.

CHARENTON MAGAZINE

Hôtel de Ville

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétillon

Réalisation : Direction de la Communication

Tél. 01 46 76 48 10

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte

Rédaction : Olivia Péresson, Corinne Bellotte

(sauf p.11 et 30), Guillaume Vernerey, stagiaire (P6)

© photos : G. Boynard - O. Péresson - I. Stéfan - G. Vernerey

Mise en page : C. Doumbé

Site Internet : <http://www.charenton.fr>

Impression : Actis



Du 19 au 24 mars 2007

FÊTE DE L'INTERNET



Web conférence franco-italienne entre collégiens



Internet expliqué aux seniors par le Conseil Municipal des Jeunes



Forum citoyen



Jeu-concours sur le www.charenton.fr



www.charenton.fr

